

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-439-1933 Interdictions de séjour.

n° 69-439-1933

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 juin 1933

Numéro JO

n° 439 du 30/06/1933

Date du numéro

30 juin 1933

TEXTE INTÉGRAL

le séjour de la ville de Djibouti a été interdit, pendant deux ans pour compter du 23 décembre 1933 date de sa libération, au nommé Hassen Aden.